

Réception et orientation des appels d'urgence des personnes déficientes auditives

Publication : mardi 30 juin 2009 08:01

Jean-Pierre Sueur avait saisi Valérie Létard, secrétaire d'Etat à la solidarité, à propos de la mise en oeuvre du décret relatif à l'orientation et la réception des appels d'urgence des personnes déficientes auditives, à la demande de la fédération des sourds de France. [Valérie Létard lui a répondu](#).

.